



COMMISSION DÉPARTEMENTALE NOUVELLES PRATIQUES

PROCES VERBAL N° 04 – SAISON 2025/2026

Réunion du	Jeudi 23 octobre 2025
Présidence	DUMAS Dominique
Présent(s)	BENAITEAU Gérard, CHEVET Michel, DUCROS Maud, MARAUD Florent, MARCHAND Morgane, PRUD'HOMME Michel
Excusés	CALLET Gilles, MOREAU Annie, NOBLET Emmanuelle, MAUPILIER Jacques

La commission souhaite la bienvenue à Maud DUCROS et Morgane MARCHAND, du club du bourg d'Iré.

1. Approbation du Procès-verbal

Le procès-verbal n° 3 du 25 septembre 2025 est adopté sans remarque particulière.

2. Coupe de l'Amitié Loisirs

La commission, pour faire suite au mail du club de Corné Usc du 03 octobre, modifie le calendrier de la Poule J comme suit : les dates de la journée 2 et 3 sont inversées.

La commission procède au pointage des feuilles de matchs de la 1^{ère} journée de la Coupe de l'Amitié Loisirs.

Elle constate les infractions suivantes :

BEAUCOUZE-ANGERS VAILLANTE Match n°54958399 groupe G

Le joueur de Beaucouzé BARAIZE Nicolas n° licence 470612641 a participé à la rencontre ci-dessus alors qu'il ne possédait qu'une licence seniors libre.

Considérant que le club de Beaucouzé n'a pas respecté l'article 3 de la coupe de l'amitié loisirs, la commission propose match perdu par pénalité à l'équipe de Beaucouzé pour en reporter le bénéfice à l'équipe d'Angers vaillante et transmet le dossier à la CDSR.

CORNE – ANGERS CROIX BLANCHE Match n° 54958435 groupe J

Le joueur de Angers Croix blanche GIRARD Martin n° licence 2545893680 a participé à la rencontre ci-dessus alors qu'il ne possédait qu'une licence seniors libre.

Considérant que le club de Angers Croix Blanche n'a pas respecté l'article 3 de la coupe de l'amitié loisirs, la commission propose match perdu par pénalité à l'équipe de Angers Croix Blanche pour en reporter le bénéfice à l'équipe de Corné et transmet le dossier à la CDSR.

La commission valide tous les autres résultats.

3. Point sur les calendriers

Loisirs à 11

La commission a procédé au pointage des feuilles de match des journées 1 à 5.

JOURNEE 1

Groupe A
STE MELAINE SUR AUBANCE

Groupe D
SEICHES MARCE

JOURNEE 2

Groupe C
SAUMUR BAYARD

JOURNEE 3

Groupe D
SEICHES MARCE

Groupe Choletais

JOURNEE 3

LE LONGERON TORFOU

JOURNEE 4

THALES COMMUNICATION

Ces clubs n'ont pas transmis les feuilles de match, la commission appliquera une amende forfaitaire de 15 € par match, comme validé par le bureau du CODIR dans son PV n°4 de 12/09/2024.

Loisirs à 8 mixte

La 1^{ère} journée s'est bien passée.

Foot en marchant

Le 1^{er} plateau à Montreuil Juigné s'est bien déroulé.

Le prochain aura lieu le 14 novembre d'une part à St Jean St Martin et d'autre part à Coron OSTVC.

Loisirs à 8 Féminin

Les 2 premières journées se sont bien déroulées.

6. Divers

La commission prend note du mail de Jarzé ES foot à 11, du 15 octobre 2025, souhaitant créer une section loisirs lors de la saison 2026/2027. Le secrétariat a répondu à leur demande d'informations sur les modalités d'engagement.

Pour faire suite aux réunions de rentrée des sections Loisirs, un sondage a été créé concernant l'utilisation de la FMI et va être adressé prochainement auprès des clubs foot à 11.

Prochaine réunion le jeudi 20 novembre 2025

Calendrier des réunions : 18/12, 29/01, 19/02, 19/03, 16/04, 27/05

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. DUMAS Dominique	M. CHEVET Michel